



DÉPARTEMENT DU CHER
Arrondissement de BOURGES

MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT-URSIN

Le 5 avril 2023

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Mercredi 12 Avril 2023 à 20 h 00
à la mairie (salle du conseil municipal).

L'ordre du jour est indiqué au dos de la présente convocation *(les dossiers inscrits à l'ordre du jour sont à votre disposition en mairie)*.

Je vous prie de croire, cher(e) collègue, aux assurances de ma meilleure et plus cordiale considération.

Le maire par intérim,

Jean-Marie VOLLOT



ORDRE DU JOUR

1. Installation d'un conseiller municipal ;
 2. Election du maire ;
 3. Détermination du nombre d'adjoints ;
 4. Elections des adjoints ;
 5. Indemnités de fonction du maire et des adjoints
- Questions diverses.